

Les Rencontres de la Santé au Travail

1^{er} et 2nd semestre 2022

du 16 mars 2022 au 8 décembre 2022

WEBINAIRE de 11h à 12h

PRESENTIEL à Herouville St-Clair de 9h à 11h ou 11h30 (selon les thèmes)



Les risques routiers

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous organisez l'activité de vos salariés en déplacement.
- Vous souhaitez amener les conducteurs de véhicules de votre entreprise à modifier leur comportement.
- Vous êtes en charge de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et vous souhaitez mettre en place des actions pour réduire les risques routiers.
- Vous souhaitez évaluer les risques routiers de votre entreprise.

CONTEXTE

- Les risques routiers sont une cause majeure d'accidents du travail.
- La reprise d'activité après confinement peut entraîner une majoration du risque routier.
- Quelles sont les responsabilités qui incombent à l'employeur et au salarié ?

OBJECTIFS

- Éviter les risques par la responsabilisation des salariés.
- Déterminer les risques routiers et les actions de prévention à mettre en place.
- Réduire l'exposition au risque en menant une réflexion sur les pratiques d'usage des véhicules.



PUBLIC

- Employeurs.
- Encadrants.
- Représentants du personnel.
- Responsables HSE.
- Préventeurs.
- Membres du CSE.

L'EXPERTISE MIST NORMANDIE

- Présentation des outils pédagogiques.
- Conseils personnalisés.
- Possibilité d'un accompagnement en entreprise.

INTERVENANT

- Préventeur.

INFOS PRATIQUES

- Webinaire et présentiel.
- Webinaire : de 11h à 12h.
- Présentiel : de 9h à 11h à Hérouville Saint-Clair.